



INSTITUT NATIONAL
DES RECHERCHES
AGRICOLES DU BÉNIN



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

FICHE TECHNIQUE



La culture de l'amarante (Fotêtê en fongbé) au Bénin

Série de fiches techniques/ Production PCM/INRAB, N°1

ASSOGBA KOMLAN Françoise
SIKIROU Rachidatou

YO Tiemoko
ADANGUIDI Jean
MENSAH Armel C. G.

© **Copyright 2016**

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB).

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette brochure ne peut être reproduit sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit (machine électronique, mécanique, à photocopier, à enregistrer ou autre) sans l'autorisation écrite de la FAO ou de l'INRAB.

SOMMAIRE



Page	Titre
04	L'amarante
05	Quels types d'amarante au Bénin ?
06	Comment cultiver l'amarante ?
09	A-t-on besoin de fertiliser une culture d'amarante ?
10	Comment protéger l'amarante contre les ravageurs et les maladies ?
12	Comment récolter l'amarante ?

1.

L'amarante

L'amarante de la famille des amaranthacées est une espèce maraîchère à croissance rapide qui pousse facilement dans toutes les conditions climatiques. Cependant, les températures idéales pour la culture de l'amarante se situent entre 25 et 30°C. L'amarante se développe bien dans de nombreux types de sols mais surtout ceux riches en humus.



Photo 1. Plante d'amarante

2. Quels types d'amarante au Bénin ?

Il existe au Bénin plusieurs variétés d'amarante classées surtout suivant la couleur et la forme des feuilles et des inflorescences. C'est ainsi qu'on a le groupe des amarantes vertes (Tètè wéwé en Fongbé) et celui des amarantes rouges (Tètè vovo en Fongbé). Les amarantes vertes se retrouvent dans tous les jardins potagers du pays et sont les plus consommées par tous les groupes sociolinguistiques du Nord au Sud.



Photo 2.
Diversité des
amarantes
consommées
au Bénin



3.

Comment cultiver l'amarante

➔ Pépinière

Elle doit être installée sur un sol plat, riche en éléments nutritifs, non ombragé et proche d'une source d'eau.

- **Préparation du sol :** Le sol doit être bien labouré et amendé avec des déjections animales (fiente de volaille ou bouse de vache bien décomposée) ou du compost à une dose de 1 à 2 kg/m².
- **Semis :** Le mode de semis recommandé est celui en ligne.
 - Il est conseillé de mélanger les graines avec du sable fin.
 - Il faut pour une planche de 2 m², 5 g de semences pour 250 g de sable.
 - Le mélange est réparti dans les sillons espacés de 10 à 15cm à une profondeur d'au plus 1cm.
 - Après le semis, il faut recouvrir les graines avec une fine couche de sable, arroser puis pailler.
 - La levée intervient 3 à 4 jours après semis.
 - Enlever le paillis dès la levée des premières graines.

La pépinière peut être à même le sol (Figure 1) ou «hors-sol» (Figure 2).



Figure 1. Semis en ligne sur planche à même le sol

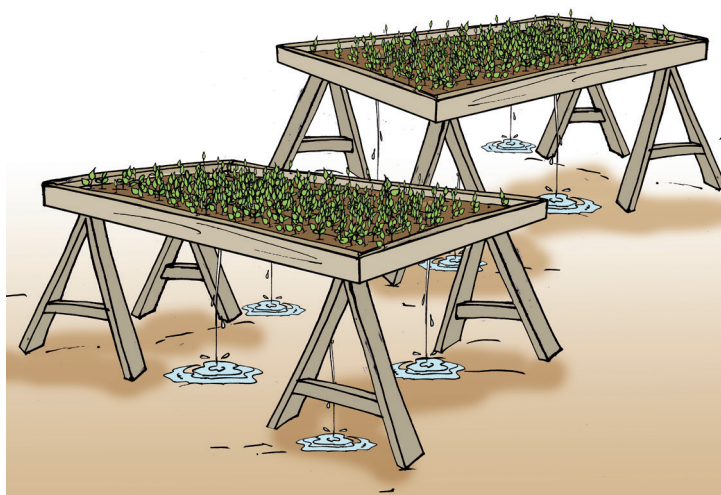


Figure 2. Bac amélioré sur trépied pour pépinière hors-sol

☛ Plantation

Elle doit être installée sur un sol plat, riche en éléments nutritifs, non ombragé et proche d'une source d'eau.

- **Repiquage :** il faut repiquer à un écartement de 20cm x 20cm, les plants bien vigoureux d'environ 10 à 15cm de hauteur et pourvus de 4 à 6 vraies feuilles. Ne pas trop enfoncer les plants dans le sol pour éviter les pourritures de collet ; bien tasser la terre autour des racines sans les abîmer et arroser immédiatement après repiquage.
- **Entretien :** il faut désherber, biner et arroser régulièrement. Le sarclage est fait lorsque c'est nécessaire. L'arrosage en saison sèche est très important.

4. A-t-on besoin de fertiliser une culture d'amarante ?

- Oui si le sol est pauvre par exemple sur sols très sableux en surface, apporter des fertilisants organiques comme le compost, les fientes ou d'autres déjections animales (les bouses, les crottes de moutons ou de lapin etc.).
- Cet apport peut se faire avant plantation ou une semaine après repiquage.
- Suivant la richesse du sol en matière organique, un apport d'urée peut être fait sept à dix jours après repiquage à la dose de 7,5 g/m².
- Sur sol sableux pauvre, il faut renouveler ces deux apports après chaque coupe.
- Lorsque l'épandage d'engrais a lieu après repiquage, il doit être fait dans des raies tracées à environ 10 cm de part et d'autre du plant.

NB : La fertilité organo-minérale d'un sol peut être jugée à partir du comportement de l'amarante. Lorsqu'en dépit d'une bonne irrigation, les feuilles d'amarante deviennent jaunes et montent rapidement en graines, il peut s'agir d'une carence en macronutriments et surtout l'azote.

L'amarante peut être produite uniquement avec de l'engrais organique. Les sols de décrue et les sols alluvionnaires n'ont pas besoin d'apport supplémentaire d'engrais.

5.

5. Comment protéger l'amarante contre les ravageurs et les maladies ?

Tableau 1 : Quelques ravageurs de l'amarante au Bénin et les moyens de lutte




Ravageurs	Dégâts	Produits de synthèse	Produits biologiques
<p>Chenilles (<i>Psara basalis</i> et <i>Spoladea recurvalis</i>)</p>		<p>Produit à base d'Emamectine</p>	<p>Produits à base de Spinosad (1ml /100 m²) Produit à base de BT : Biobit, Huile de neem(2 litres/ha)</p>
 <p>Acariens rouges</p>		<p>Produit à base d'Abamectine</p>	<p>Produits à base d'amidon</p>

Tableau 2 : La principale maladie de l'amarante au Bénin et les moyens de lutte

Pourriture due au <i>C. cucurbitarum</i>	Moyens de lutte
 <p>Sur jeune plant : lésion évoluant vers le bas</p>	<p>Utiliser les produits fongicides à base de mancozèbe et de Thiophanate-Méthyl.</p> <p>Appliquer du Mancozèbe 80 WP (3 kg/ha) toutes les semaines dès apparition de la maladie même depuis la pépinière.</p>
 <p>Sur plant adulte : lésion évoluant vers le haut</p>	<p>La dernière application doit avoir lieu 7 jours avant la récolte.</p>

NB : Pour le choix des produits phytopharmaceutiques, il faut se référer à l'encadrement ou consulter la liste des produits homologués au Bénin.

6. Comment récolter l'amarante ?

- Elle se fait par coupes successives (Figure 3). La première intervient 21 jours environ après repiquage.
- Deux autres coupes peuvent suivre à intervalles réguliers de 2 à 3 semaines.
- La récolte de l'amarante se fait aussi par arrachage lorsque les habitudes de consommation l'exigent (Figure 4).

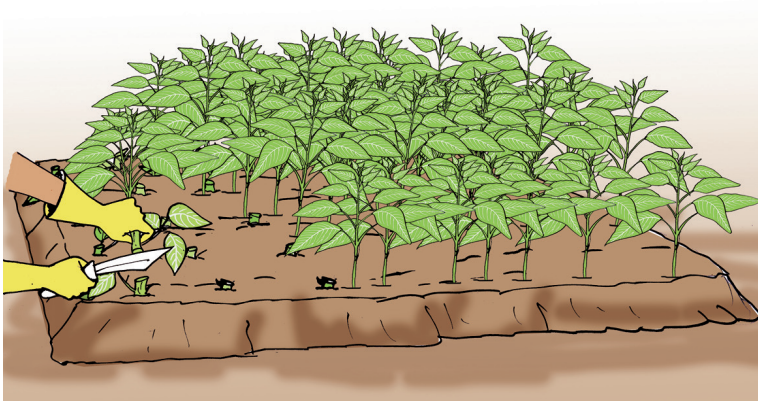


Figure 3. Récolte de l'amarante par coupe



Figure 4. Récolte de l'amarante par arrachage

Note



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Note technique INRAB 2009. Légumes traditionnels. Amarante (fotètè en fon). Projet Darwin. 2009. 2 p.
- Schippers R. R. 2004. Légumes Africains Indigènes. Présentation des espèces cultivées. CTA, Margraf Publishers GmbH, Scientific Books, Wageningen. 482 p.

Remerciements

Cette fiche a été réalisée avec l'appui financier de la FAO dans le cadre du projet **TCP/BEN/3403 «Promotion de l'Agriculture Périurbaine et Urbaine (PAPU)»**. Elle a été validée par un groupe d'acteurs dont notamment : les Directeurs Techniques du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DICAF, DPV, DCQ, DLROPEA), la Direction de la Promotion des Filières et de la Sécurité Alimentaire (DPFSA) des CARDER Mono-Couffo, Atlantique-Littoral, Ouémé-Plateau et leurs collaborateurs impliqués dans les filières végétales des communes de Cotonou, Sèmè et Grand-Popo, les représentants de la Fédération des Unions des Producteurs du Bénin (FUPRO-Bénin), la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (PNOPPA) et la Plateforme des Acteurs de la Société Civile du Bénin (PASCiB) et quelques producteurs individuels des communes concernées par le projet.